

Olivier THUAL

Prise de contact avec l' « Évaluation Par Contrat de Confiance »

Président du jury du

Concours commun

polytechnique MP,

Professeur à l'INP Toulouse

(décembre 2013).

J'ai découvert le concept d' « Évaluation Par Contrat de Confiance » (ÉPCC) développé par André ANTIBI dans le cadre des Concours Communs Polytechniques (CCP) qui ouvrent les portes d'une trentaine d'écoles d'ingénieurs à des milliers d'élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE). Ce principe a été mis en place par André lorsqu'il était coordinateur des oraux de mathématiques du concours Maths-Physique (MP) dont j'ai pris la présidence à la rentrée 2012. La moitié du temps de cette épreuve orale est consacrée à la résolution d'un exercice choisi dans une banque publique de 120 exercices couvrant la totalité du programme de mathématiques. En discutant avec les élèves, leurs professeurs ainsi que l'équipe des examinateurs, j'ai pu mesurer l'intérêt de ce dispositif relevant de l'ÉPCC : les élèves préparent efficacement l'épreuve, les professeurs sont encouragés à traiter l'ensemble du programme et les examinateurs disposent de références communes pour leur évaluation. C'est pourquoi, avec Valérie BELLECAVE, qui coordonne ces oraux de mathématiques depuis ma prise de fonction et toute l'équipe des examinateurs, nous avons décidé de poursuivre cette formule en adaptant cette banque publique d'exercices au nouveau programme des CPGE qui affectera le concours 2015.

J'ai voulu en savoir plus sur les fondements de cette initiative, étant par ailleurs sensibilisé aux innovations pédagogiques dans le cadre de mes fonctions de Chargé de Mission TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) à l'INP Toulouse. Je me suis donc inscrit au colloque annuel 2013 du « Mouvement Contre La Constante Macabre » (MCLCM) pour écouter les conférences de la matinée et participer aux ateliers de l'après-midi, ayant préparé mon déplacement en lisant les livres de la collection « Math'Adore » traitant du sujet. Au-delà de l'intérêt des interventions, j'ai été frappé par l'engouement des nombreux enseignants présents qui mettaient en pratique les idées développées dans le cadre de ce « mouvement ». Cette ferveur communicative m'a convaincu d'en expérimenter certaines en tant que professeur à l'Ecole d'ingénieurs INP-ENSEEIH.

Comme l'écrit et le dit André, les écoles d'ingénieurs ne sont pas concernées par la constante macabre qui consiste à donner systématiquement des notes en-dessous de la moyenne à la moitié d'une promotion environ. Je confirme qu'en tant que Directeur du Département « Hydraulique – Mécanique des Fluides » de l'INP-ENSEEIH, je préconisais une moyenne comprise entre 12 et 14 sur 20 avec un écart type compris entre 1 et 3. En revanche, la pratique de l'ÉPCC n'y est pas très courante et le témoignage d'André sur son expérience en tant qu'enseignant dans le supérieur m'a convaincu de l'essayer pour l'évaluation de mes propres enseignements. J'ai alors pu constater que les élèves approuvaient ce type d'évaluation, qu'ils travaillaient bien plus, et que les résultats étaient bien meilleurs.

En conclusion, ma rencontre avec André ANTIBI m'a permis d'enrichir ma pratique pédagogique sur plusieurs plans : en tant que président d'un concours de grandes écoles, en tant qu'enseignant en écoles d'ingénieurs (École Polytechnique et INP de Toulouse) et en tant que professeur des universités intéressé par l'évolution rapide des pratiques pédagogiques influencées par l'avènement du numérique. Étant depuis peu correspondant MOOC (Massive Open Online Courses) pour l'INP Toulouse, je constate que l'utilisation de nouvelles technologies n'atténue pas, au contraire, la force de principes pédagogiques essentiels. Je suis convaincu de l'intérêt de l' « Évaluation Par Contrat de Confiance » (ÉPCC) et je suis persuadé que cette approche aura sa place parmi les nombreuses innovations pédagogiques qui vont transformer le paysage de l'enseignement supérieur dans les prochaines décennies.